

LA COMMUNE DE SAINT MARCEL D'URFE RECHERCHE
SON FUTUR COMMERCANT

Appel à projets

Multiservices rural

*Vous avez un projet de commerce à
St Marcel d'Urfé (42 Loire) ?
Nous avons une proposition pour vous !*



MULTISERVICES : BAR - RESTAURANT - EPICERIE



CONTEXTE

Saint-Marcel-d'Urfé est un village situé dans le département de la Loire et la région Auvergne-Rhône-Alpes. Appartenant à la Communauté de Communes du Pays d'Urfé (11 communes pour plus de 5000 habitants), ce village de près de 300 habitants à 650 m d'altitude est situé à :

15 min du péage autoroutier A89 sortie 31

40 min de Roanne

1h de Clermont Ferrand

1h de Saint Etienne

Bénéficiant d'un cadre de vie rural et agréable, la commune est située à 10 min de Saint Martin la Sauveté et Saint Just en Chevalet où vous retrouverez tous les services de proximité : écoles- collèges, commerces, services de santé...

Le seul commerce du village de Saint Marcel d'Urfé est le multiservices situé dans le centre bourg et propriété de la municipalité. Les anciens gérants arrêteront leur activité au 31 décembre 2024. La municipalité appuyée par la Communauté de Communes s'associent afin de trouver un repreneur.

La volonté des élus est de maintenir un service de proximité pour les habitants mais aussi tous les usagers de passage : ouvriers en semaine, population alentours, touristes etc... Il est attendu de conserver les activités : bar -restauration- épicerie et dépôt de pains.

Les activités principales du territoire sont tournées autour de l'agriculture, l'artisanat, le tourisme vert, l'industrie et le commerce de proximité.

Une aire de loisirs et de camping-car sont présentes sur la commune et proche du commerce.

L'activité est annuelle mais avec une tendance accentuée sur la période de mai à septembre.

La commune de Saint Marcel d'Urfé est classée en zonage FRR, ce qui permet aux entreprises qui s'installent d'être éligibles à des dispositifs d'exonérations fiscales et sociales.



Règlement de l'appel à projet commercial

1. LE LOCAL COMMERCIAL

Situé en cœur de bourg à proximité de la mairie et jouissant d'une très bonne visibilité en bordure de départementale D20, le local dispose d'une superficie totale de 195m2 au rez de chaussée.

Le local dispose d'une salle dédiée au bar, d'un espace dédié à l'épicerie donnant tous les deux sur des ouvertures directes sur l'extérieur et la terrasse. A la suite de la salle utilisée pour l'espace bar, une première pièce à usage de salle de restauration pouvant accueillir 20 personnes (idéal pour le service du midi en semaine). Dans son prolongement une seconde grande pièce pouvant recevoir 40 à 50 personnes complète ce bien. L'accès à la cuisine peut se faire par l'une des deux salles. Un espace de stockage et une grande cave sont aussi présents. La terrasse peut accueillir environ 20 personnes.

Le matériel présent :

Bar : tables chaises ameublement vaisselle machine à café

Salle de restaurant : tables et chaises, vaisselle en conséquence

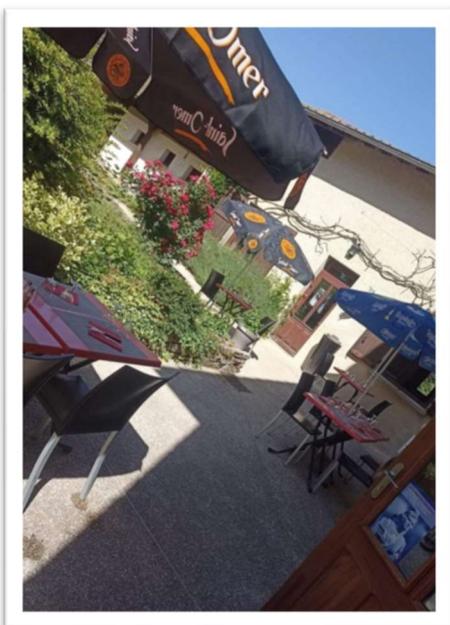
Epicerie : caisse enregistreuse balance étagères ...

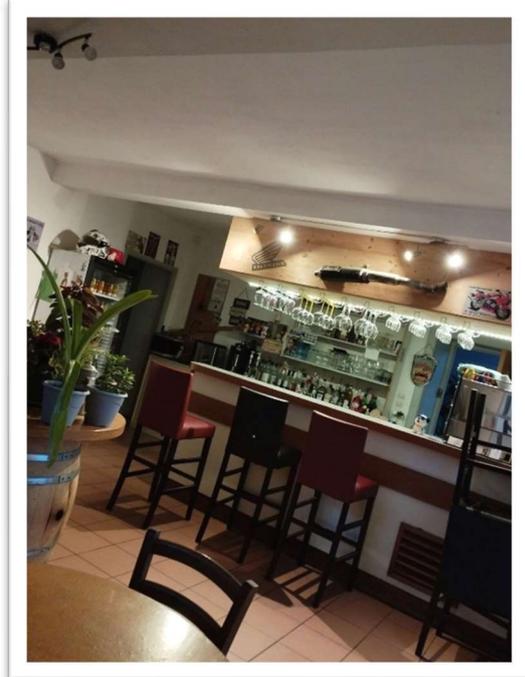
Cuisine : Elle est entièrement équipée et fonctionnelle

Les 2 sanitaires sont aménagés PMR.

Le bâtiment possède une chaudière à gaz (cuve)

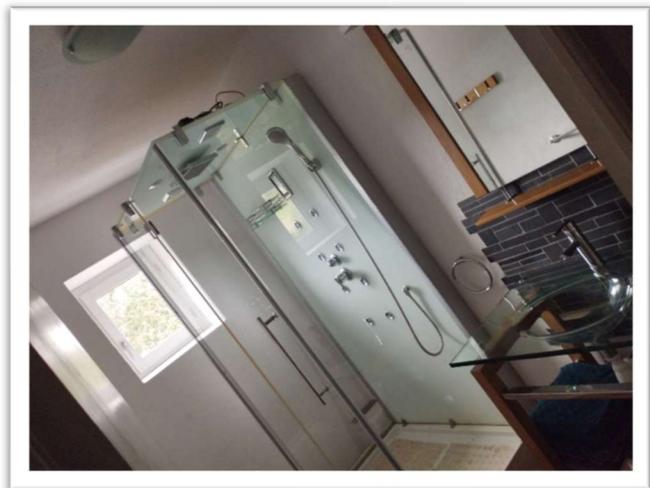
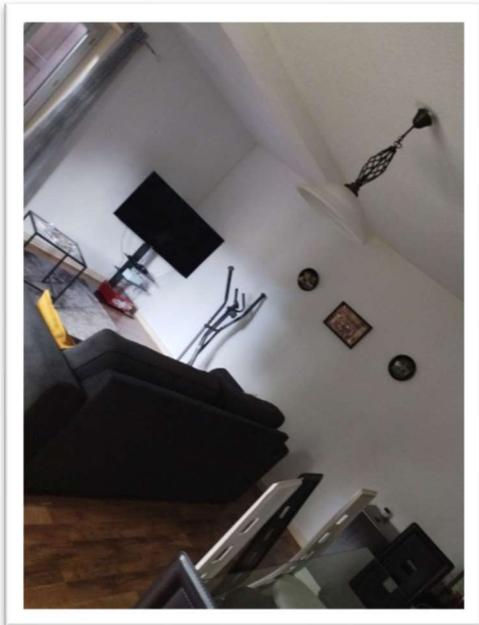
Double vitrage et volets bois.





2. LE LOGEMENT

Le logement meublé se situe au premier étage. F4 rénové composé de 3 chambres, 1 cuisine, 1 salon-salle à manger et 1 salle de bain, pour une surface globale de 120m².



3. LE BAIL COMMERCIAL

La commune est propriétaire des murs, du fonds de commerce et donc de l'ensemble du matériel listé dans l'article 1. Le bail commercial sera construit sous la forme d'un contrat de location gérance.

4. LE LOYER

Le loyer mensuel s'élèvera à 630 € TTC (local commercial + logement).

5. LES CANDIDATURES

Les candidatures devront répondre à l'objectif de reprise du commerce multiservices.

Les conditions d'éligibilité :

- Création ou développement d'une entreprise commerciale ou artisanale (incluant une activité de vente de détail avec vitrine)
- Immatriculation obligatoire au RM ou RCS (existante ou en cours)

Les porteurs de projets sont invités à remplir le dossier de candidature et à fournir les pièces justificatives suivantes :

- Dossier de candidature dûment rempli
- Un CV à jour
- Justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport et titre de séjour pour les ressortissants non européens)
- Business plan sur 3 ans
- Etude de marché (si réalisée)
- Tout élément permettant d'enrichir le dossier (photos, plaquette de présentation etc...)

Les dossiers doivent être transmis par mail à : elodie.petitbout@ccpu.fr ou être déposés à la Communauté de Communes du Pays d'Urfé au 55 Rue René Cassin 42430 St Just en Chevalet avant le 31 octobre 2024 avec l'objet suivant : «Candidature à l'appel à projets Saint Marcel d'Urfé »

Chaque dépôt de dossier fera l'objet d'un accusé de réception transmis par mail.

Les dossiers des candidats seront entièrement rédigés en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Tous les éléments financiers seront exprimés en euros. Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats, quelle que soit la suite donnée à leur proposition.

Les bilans des deux années d'activités précédentes pourront être transmis sur demande et sur accord des gérants actuels.

6. PROCESSUS DE SELECTION

L'appréciation des dossiers est assurée par un jury composé d'élus communaux, de la chargée de missions en développement économique de la CCPU, de représentants des chambres consulaires et de représentants de plateforme d'accompagnement et de financement à la création d'entreprise.

Critères d'appréciation :

- La viabilité économique du projet (7,5 points) ;
- La qualité de l'offre proposée (5,5 points) ;
- L'expérience et la motivation du candidat (7 points).

En cas de besoin, La Communauté de Communes du Pays d'Urfé- La Mairie se réservent le droit de prendre contact avec les candidats afin d'obtenir toute précision qu'ils jugeront utile et toute pièce qui leur sembleront nécessaire.

La Communauté de Communes du Pays d'Urfé- La Mairie se réservent également la possibilité d'éliminer des candidatures incomplètes ou non conformes à la vocation du local.

Les candidats qui seront retenus par le jury pourront, par la suite visiter les locaux du multiservices.

Planning prévisionnel :

Date limite de l'envoi des dossiers de candidatures 31 octobre 2024

ETAPE 1 Examen des candidatures et présélection : semaine 45

ETAPE 2 Notification de présélection par mail : semaine 45

ETAPE 3 Comité de sélection avec les porteurs de projets présélectionnés : semaine 47

ETAPE 4 Notification de la décision finale par mail semaine 48 et 49

ETAPE 5 Evaluation des besoins d'accompagnement et réalisation du bail commercial

ETAPE 6 Inauguration souhaitée dès que possible.

7. ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE DE SAINT MARCEL D'URFE, DE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'URFE

-Assurer l'accompagnement de l'implantation et le suivi du développement du porteur de projet

-Aider à la recherche de financements

-Faire bénéficier au porteur de projet gagnant d'une visibilité locale

8. ENGAGEMENTS DU PORTEUR DE PROJET

-Exercer son activité au minimum cinq à six jours par semaine avec une amplitude horaire suffisante. Il devra se conformer au Code du Travail, notamment en termes de temps de repos hebdomadaire et de durée maximale journalière autorisée ;

-Participer à la dynamique collective de la vie du village

- Travail partenarial avec la municipalité

Dossier de candidature

1/ PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

2/ PRESENTATION DE L'ENTREPRISE (SI EXISTANTE)

Raison sociale :

Email :

Site Interne :

Nombre de salariés :

Votre structure est-elle adhérente a un réseau ?

Oui, lequel ?

Non

Avez-vous bénéficié d'un accompagnement pour monter votre projet ?

Oui, lequel ?

Non

3/ DESCRIPTION DE MON PROJET

Nature de mon projet (description synthétique)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Clientèle visée (ex : particulier, professionnel, locale, etc...)

.....
.....
.....
.....
.....

Etat d'avancement de mon projet (étapes accomplies)

.....
.....
.....
.....
.....

Date d'ouverture envisagée

.....
.....
.....
.....

Horaires d'ouverture envisagés

Lundi :

Mardi :

Mercredi :

Jeudi :

Vendredi :

Samedi :

Dimanche :

4/ BESOINS DE DEPART

Que me faut-il pour démarrer mon activité (travaux, aménagements spécifiques, stocks, etc.)
?

.....

5/ APPORT ET MOYENS MATERIELS ET HUMAINS (SALARIES, BENEVOLES, MATERIEL...) PREVUS POUR LA REALISATION DE L'ACTIVITE

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....

**7/ PARTENARIATS ENVISAGES POUR LA REALISATION DE L'ACTIVITE
(SI EXISTANTS)**

.....
.....
.....
.....
.....
.....

8/ PLAN DE FINANCEMENT

Joindre un budget prévisionnel respectant les normes comptables et correspondant à l'année de fonctionnement de votre entreprise après installation dans les locaux.

9/ NOTES ET INFORMATIONS UTILES A L'EXAMEN DE LA CANDIDATURE

.....
.....
.....
.....
.....